

« Jabbha », plus vieux détenu politique de Djibouti, condamné à la mort carcérale

★ legrandsoir.info/jabbha-plus-vieux-detenu-politique-de-djibouti-condamne-a-la-mort-carcerale.html

19 juin 2017

Bérenger Tourné

Mohamed Ahmed Edou, dit « Jabbha », est un militant du FRUD, le Front pour la restauration de l'Unité et de la Démocratie à Djibouti.

Il est un combattant de la liberté des Afars et des Somalis, comme l'était Mandela pour les Bafokengs et les Bochimans d'Afrique du sud. Il est un combattant de la liberté de tous les peuples de Djibouti, Etat volé à ces derniers comme l'Amérique fut prise aux indiens.

« Jabbha » a été arrêté le 3 mai 2010 par des soldats de l'armée du régime autocratique de Oma Guelleh alors qu'il essayait de défendre une femme enceinte que ces mêmes soldats tentaient de violer, près de Moussa Ali, au Nord-Ouest du district de Tadjoura.

Après 60 jours au secret à être torturé par les sbires du service de documentation et de la sécurité, les services spéciaux djiboutiens, il sera écroué à Gabode, dans des conditions sanitaires déplorables.

Outre la privation de liberté, il va souffrir pendant plus de sept ans, sévices et humiliations pour finir par contracter un cancer au foie que va récemment révéler l'expertise médicale devant néanmoins le déclarer à comparaître devant la Cour d'assises fantoche de l'Etat guignol de Djibouti.

Car Djibouti pour qui l'ignore, est une marionnette. Aux bouts des ficelles, il y a la France, l'Elysée, à laquelle l'autocrate Omar Guelleh vient rendre compte chaque fois qu'il y est invité, ou plutôt convoqué...

La Défense de Mohamed Ahmed Edou, dit « Jabbha » n'a pu se rendre à Djibouti pour le défendre. Elle n'a pas été convoquée pour l'audience par le greffe. Et surtout, toutes les dispositions étaient prises pour qu'elle soit refoulée à la frontière, si dès fois elle devait tenter de s'imposer.

C'est ainsi que Mohamed Ahmed Edou, dit « Jabbha », a été condamné ce dimanche 18 juin 2017 à 15 ans de réclusion criminelle à l'issue d'un procès dont les débats n'ont pas même duré plus de deux heures.

Il faut dire que le dossier de la procédure est aussi épais qu'une lame de rasoir. Il est vide. Aucun témoignage, aucune investigation, pas la moindre victime ne permet de fonder la moindre charge tangible.

Qu'à cela ne tienne. De plus vieux détenu politique du régime fascisant en place, « Jabbha » va sans nul doute devenir un nouveau martyr de la liberté, parce qu'au regard de son état de santé alarmant, tout porte à croire qu'il ne survivra pas à l'incarcération, et que l'on va le laisser crever en cellule sans lui fournir le minimum de soins qui devrait pourtant lui être prodigué en urgence.

Une adresse au Président de la République a été jetée dès le lendemain du verdict, comme une bouteille à la mer, pour l'alerter sur la situation et ses conséquences.

Car il est bien certain que si un battement d'aile de papillon à Tokyo peut provoquer un orage à New York, un claquement de doigt à Paris suffit à ouvrir les geôles de Djibouti.

A défaut, « Jabbha » est condamné, et la France sera alors complice de son assassinat judiciaire.

Bérenger Tourné

Avocat à la Cour

